

# À NIORT L'HUMAIN D'ABORD !

♦♦♦  
**LA GAUCHE DE  
COMBAT AVEC LES  
NIORTAIS**



**Nathalie SEGUIN**

*Tête de liste du Front de Gauche*

De nos jours, les belles histoires ne commencent pas nécessairement par « il était une fois »... Avec plus d'un niortais sur cinq vivant en dessous du seuil de pauvreté, les temps ne sont plus aux contes de fées... Voilà pourquoi l'histoire que nous souhaitons écrire avec vous prendra bien soin de garder les pieds sur terre avant d'aller décrocher la lune.

Face à la société du chacun pour soi prônée par la droite et l'extrême droite, face à la cure d'austérité imposée par un gouvernement PS-Verts-Radicaux plus soucieux de la santé des marchés financiers que des difficultés des Français, nous opposerons notre liberté gagnée dans les urnes et nos propositions forgées dans l'intérêt général car nous sommes parfaitement conscients qu'un point de TVA en plus ou qu'une dotation d'Etat en moins impactent immédiatement les collectivités locales et donc leurs habitants... Prétendre le contraire, c'est réduire tout programme municipal à un divertissement de science-fiction...

Le fil rouge de cette histoire collective sera donc l'accès de tous aux biens communs... Il aura pour port d'attache la commune et pour horizon l'agglomération, c'est-à-dire l'espace réellement vécu par les citoyens... Il esquissera page après page, les chapitres d'une démocratie active, le programme d'une gauche de combat au service des Niortais.

# LUTTER AU PRÉSENT

## ... par l'extension des politiques publiques

Être responsable, c'est d'abord refuser de mettre en musique la politique néolibérale du gouvernement. C'est opposer aux renoncements, notre responsabilité sociale et environnementale. C'est donc assumer en toute liberté notre rôle de bouclier des Niortais :

- En demeurant **exemplaire quant à l'exercice de notre fonction d'employeur** (*prise en compte de la pénibilité, intensification des formations, fin de la précarité...*).
- En étendant **le domaine de la régie publique** (*énergies renouvelables, pompes funèbres*) afin d'une part de mieux maîtriser le coût de l'énergie et d'autre part de diminuer les frais d'obsèques des plus modestes.
- En rétablissant **le service de restauration scolaire le mercredi midi** et en étendant la prise en charge des goûters aux écoles élémentaires.
- En instaurant **un droit à la mobilité** (*gratuité des transports en commun*) et en **restaurant le droit universel à l'eau** (*gratuité de l'eau vitale*).

## INSTAURATION D'UNE TARIFICATION SOCIALE ET ÉCOLOGIQUE DE L'EAU

- **Gratuité de l'eau vitale** : 20 litres d'eau gratuits par jour et par personne (*correspondant aux nécessités de la vie courante*) soit 30 m<sup>3</sup> d'eau par an pour une famille de 4 personnes.
- **L'eau d'usage** : les 90 m<sup>3</sup> suivants sont facturés selon une tarification sociale, tenant compte des revenus du foyer.
- **L'eau de mésusage** : toute consommation au-delà de ces 120 m<sup>3</sup>, pour des usages de confort comme le remplissage des piscines par exemple, sera surtaxée.

## ... par la priorité accordée aux plus fragiles

Avec 8% d'activité en plus par an, les associations caritatives niortaises sont là pour nous rappeler si besoin en était que Niort n'est pas coupée du reste du monde. Prioriser l'action publique vers les plus fragiles d'entre nous n'est pas une option mais un devoir. Voilà pourquoi nous répondrons à l'urgence sociale :

- En faisant de **la lutte contre l'isolement des personnes âgées dans les quartiers**, une priorité de l'action sociale (*mise en place d'une veille sociale, d'une aide à domicile haute qualité...*).
- En développant **l'accueil de courte durée des enfants de 0 et 3 ans dans les crèches**.
- En luttant contre les expulsions locatives et les coupures d'électricité et d'eau.
- En créant un **Centre Municipal de Santé**.

## CRÉATION D'UN CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ

- **Réduire les inégalités sociales** : la création de ce centre permettra de rendre accessible à tous des soins médicaux de qualité (*consultations sans rendez-vous et sans avance de frais*).
- **Réduire les inégalités territoriales** : l'implantation de ce centre permettra de contrebalancer les effets pervers du « marché » de la médecine qui contribue à transformer en déserts médicaux des territoires jugés non « rentables ».



## ... par l'éducation populaire

Donner au plus grand nombre les clés de la cité, promouvoir les logiques coopératives, oser l'inattendu, le différent et le subversif ; telles seront les lignes de force d'une éducation populaire qui visera moins à domestiquer qu'à émanciper. Nous nous efforcerons donc :

- D'aménager les rythmes scolaires en libérant une après-midi par semaine dédiée à l'éducation populaire au sens large du terme (*sports, arts...*) dans des espaces dédiés.
- De renforcer l'éducation artistique et l'action culturelle au sein des huit Centres Socioculturels.
- De valoriser le sport qui fédère, qui insère et qui émancipe.
- D'encourager l'implication de tous dans les affaires de la Cité via la création d'un Conseil Municipal de Jeunes (en plus du Conseil Municipal des Enfants) ou l'instauration de forums permanents.
- De favoriser la transformation des espaces publics en espaces communs (*création de jardins partagés libres et ouverts, d'une plateforme d'approvisionnements solidaires en circuits courts...*).

## LA PLATEFORME D'APPROVISIONNEMENTS SOLIDAIRES EN CIRCUITS COURTS

- **Une responsabilité sociale** : la mise en place d'un lieu de stockage de l'aide alimentaire permettra de faire face aux besoins grandissants des associations humanitaires et caritatives (entre 2011 et 2012, le nombre des bénéficiaires de l'aide alimentaire a augmenté de 8 à 10%).
- **Une responsabilité environnementale** : la mise en place d'une plateforme alimentaire permettra non seulement de limiter les déplacements mais aussi d'approvisionner les points de distribution, bien répartis sur le territoire, en produits frais et bio élaborés par des producteurs locaux.

# CONSTRUIRE POUR LE FUTUR

## ... par l'investissement public

---

À l'heure où le chômage touche plus de 8% de la population active niortaise, il ne faut surtout pas perdre de vue qu'avec 70% de l'investissement public, les collectivités locales restent le moteur de l'économie locale. Sachant que Niort doit développer à la fois ses fonctions de Ville centre et rajeunir ses quartiers vieillissants, nous prioriserons les rénovations et l'aménagement pour assurer un logement digne et décent pour tous :

- Du quartier de la gare et de l'hôpital.
  - Du quartier du Pontreau et de la caserne Largeau en passant par Cholette.
  - De la Vallée Guyot.
- 

## LA SÈVRE ET SES AFFLUENTS, CŒURS BATTANTS DU TERRITOIRE

La Sèvre est un espace « à ménager », c'est-à-dire à valoriser en tenant compte du fait qu'elle constitue à la fois la ressource en eau, l'identité paysagère et le réservoir de biodiversité de notre territoire. Nous proposerons donc :

- De développer la navigation fluviale entre la Cale du Port et l'aval du fleuve ainsi que toute les formes de tourisme vert (*canoë, randonnées pédestres ou cyclistes...*).
- D'aménager un véritable parc urbain le long de la Sèvre allant du Jardin des Plantes jusqu'au bout du quai Métayer.
- De soutenir l'agriculture bio de proximité (*maraîchage, élevages herbagers, agroécologie, permaculture...*) pour reconquérir la qualité de l'eau et des sols.

## ... par le choix du territoire

Convaincus que l'horizon des citoyens ne se limite plus aux frontières de leurs communes, nous ferons donc de l'intercommunalité le levier d'une démocratie sociale en construction. Il s'agira donc de mettre sur pied :

- Un nouveau Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS).
- Une compétence culturelle d'agglomération.
- Une nouvelle régie publique des transports.

## UNE NOUVELLE RÉGIE PUBLIQUE DES TRANSPORTS INSTAURANT LA GRATUITÉ

- **Un objectif social** : étendre à tous le droit au déplacement et répondre notamment aux besoins de nos aînés et des salariés les plus précaires (à Aubagne jusqu'à 700 Euros d'économie annuelle pour une famille de quatre personnes).
- **Un objectif environnemental** : favoriser le « bon usage » de l'énergie en privilégiant le recours au commun plutôt qu'à la voiture individuelle (responsable d'une grande partie des 50% du CO<sub>2</sub> émis par le transport routier).
- **Un objectif territorial** : doter le bassin de vie des citoyens d'un réseau de transports suffisamment dense pour favoriser la fluidité des déplacements et l'attractivité du territoire.
- **Un objectif fiscal** : augmenter le Versement Transport des Entreprises (de 1,05% à 1,8%) pour financer non seulement le nouveau réseau de Transport en Commun en Site Propre mais aussi cette nouvelle régie publique fondée sur la gratuité.



## ... par la justice sociale

---

On ne peut lutter au présent et construire pour le futur sans questionner le périmètre des politiques publiques et leur financement. L'audace est ici rendue possible par des choix politiques clairs (comme par exemple, la suppression des subventions publiques destinées à la Foire Exposition) et par le développement d'une fiscalité réellement redistributive avec :

- La réévaluation du Versement Transport des entreprises pour les rendre solidaires de leur territoire.
- La généralisation de la politique des quotients familiaux (paiement en fonction des revenus).
- La mobilisation de tous les outils à notre disposition pour aller vers une plus grande justice fiscale.

## EN ATTENDANT LA SUITE ...

---

Quelques pages ne sauraient résumer tous les chapitres que nous allons écrire avec vous. Et comme toute histoire que l'on se plaît à raconter, celle-ci chemine dans la Cité, s'instruit de vos réflexions et nourrit au final un livret que vous pourrez consulter en ligne...

Au bout du « conte », de tous ces chemins qui mènent à Niort, sachez que nous emprunterons toujours celui qui place l'Humain d'abord...



**Nathalie SEGUIN**  
Médiatrice familiale



**Nicolas MARJAULT**  
Enseignant



**Isabelle GODEAU**  
Directrice d'école  
Syndicaliste



**Franck MICHEL**  
Agronome



**Linda PRUNIER**  
Privée d'emploi



**Sylvain DAVID**  
Géomaticien en  
urbanisme



**Dzaklina JEREMIC**  
Salariée d'une  
mutuelle d'assurance  
Syndicaliste



**Marcel BERNARD**  
Syndicaliste



**Ludivine ROBINEAU-THOMAS**  
Privée d'emploi



**Christian METAIS**  
Cadre retraité



**Émilie PETRAU**  
Étudiante



**Bruno CAQUINEAU**  
Salarié d'une scoop



**Valérie MERLE**  
Enseignante  
Syndicaliste



**Jean WORMS**  
Fonctionnaire  
territorial



**Stéphanie BREUIL**  
Enseignante



**Patrick AVARGUEZ**  
Médecin hospitalier



**Julie BIRET**  
Employée de la  
Sécurité sociale



**Bruno BONIN**  
Salarié d'une  
mutuelle d'assurance  
Syndicaliste



**Nadine FAVREAU-HASSI**  
Médecin hospitalier



**Claude GAZEAU**  
Syndicaliste



**Mathilde GREINER**  
Salariée d'une  
mutuelle d'assurance



**Jean-Louis EUVRARD**  
Enseignant retraité  
Syndicaliste



**Rislaïne ELFENTANI**  
Aide médico-  
psychologique



**Laurent BAUDOIN**  
Artiste interprète



**Véronique FRANCESCHI-MOULARD**  
Animatrice culturelle



**Sébastien COUTANT**  
Comédien  
Syndicaliste



**Marinette FOURNIER**  
Ouvrière retraitée



**Michel SELITZKI**  
Syndicaliste



**Emilie LAMOURELLE**  
Artisan d'art



**Michel FRANCHETEAU**  
Militant associatif  
Syndicaliste



**Colette DUTERTRE**  
Retraîtée



**Laurent FORGET**  
Postier  
Syndicaliste



**Brigitte NAU**  
Salariée d'une  
mutuelle d'assurance  
Syndicaliste



**François TJOU**  
Travailleur social  
Mandataire judiciaire



**Valérie MAZE**  
Salariée  
d'une association



**Patrick JUDE**  
Retraité du secteur  
bancaire  
Syndicaliste



**Dominique SAUZEAU**  
Retraîtée  
de la sécurité sociale



**Jean-François BOUHIRON**  
Ouvrier agricole  
Syndicaliste



**Fabienne MARSAL**  
Fonctionnaire  
territoriale



**Dominique FAUCHER**  
Militant citoyen  
et associatif



**Corinne DOUVILLE**  
Fonctionnaire  
territoriale



**Jean PELGRIS**  
Retraité de la  
Fonction publique



**Michelle FAVRE**  
Enseignante retraitée



**Franck SAMOYAU**  
Travailleur social  
Syndicaliste



**Sylvie SUZE**  
Salariée d'une  
mutuelle d'assurance  
Syndicaliste



## Siège Front de Gauche :

23 rue des Fossés - 79000 NIORT  
tél. 09 62 22 29 88  
frontdegaucheniort2014@gmx.fr

Site : [www.niortlhumaindabord.fr](http://www.niortlhumaindabord.fr)  
Facebook : front de gauche niort 2014

